



# FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date d'émission 01-sept.-2020

Date de révision 06-août-2021

Version 2

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

### Identificateur de produit

**Nom du produit** Zirconium/Magnesium A & C Sidewall Undistilled Chunks

### Autres moyens d'identification

**Code du produit** SAC056

**Synonymes** Morceaux de parois latérales A et C de zirconium / magnésium non distillés: Produit #1000053 et #1000054

### Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

**Utilisation recommandée** Fabrication de produits en alliage.

**Utilisations contre-indiquées**

### Données du fournisseur de la fiche de sécurité

#### **Adresse du fabricant**

ATI, 1000 Six PPG Place, Pittsburgh, PA  
15222 USA

#### **Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence**

**Numéro d'appel d'urgence** Chemtrec: 1-800-424-9300

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### Classification

Ce produit chimique n'est pas considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200)

### Éléments d'étiquetage

#### Vue d'ensemble des procédures d'urgence

**Aspect** Morceaux

**État physique** Solide

**Odeur** Inodore

### HNOC (danger non classé autrement)

Non applicable

### Autres informations

Quand le produit est soumis à des opérations de soudure, de combustion, de fonte, de sciage, de brasage, de meulage, de ponçage, de polissage ou autres procédés similaires qui génèrent de la chaleur, les particules en suspension dans l'air et/ou fumées potentiellement dangereuses suivantes peuvent être générées:

Les fumées de zinc, de cuivre, de magnésium ou de cadmium peuvent causer la fièvre des fondeurs.

## 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

**Synonymes** Morceaux de parois latérales A et C de zirconium / magnésium non distillés: Produit



## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

### Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

**Précautions personnelles** Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

**Pour les intervenants d'urgence** Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

### Précautions relatives à l'environnement

**Précautions relatives à l'environnement** Recueillir le produit répandu pour éviter le rejet dans l'environnement.

### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

**Méthodes de confinement** Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

**Méthodes de nettoyage** Balayer ou ramasser avec une pelle le produit dans des récipients secs. Éviter la formation de poussière libre. Laver l'emplacement du déversement soigneusement avec de l'eau - le résidu restant de chlorure de magnésium rendra le plancher glissant.

## 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

**Conseils sur la manutention sécuritaire** Une substance très fine à surface spécifique élevée résultant du meulage, du ponçage, du polissage ou de procédés similaires de ce produit peut s'enflammer spontanément à la température ambiante. AVERTISSEMENT : De fines particules de ce produit peuvent former des mélanges poussière-air combustibles. Tenir les particules à l'écart de toute source d'ignition, y compris de la chaleur, des étincelles et des flammes. Empêcher la poussière de s'accumuler pour minimiser le danger d'une poussière combustible. Protéger de l'humidité. Dégage, au contact de l'eau, des gaz inflammables.

### Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

**Conditions d'entreposage** Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et autres sources d'inflammation (c.-à-d., veilleuses, moteurs électriques et électricité statique). Stocker dans un endroit sec. Stocker dans un récipient fermé. Les solutions de chlorure de magnésium dans des réservoirs en acier nu peuvent activer la surface métallique de sorte que lorsque les réservoirs sont drainés, les surfaces rouillent rapidement, consommant l'oxygène disponible. Utiliser des procédures d'entrée du réservoir sécuritaires avec une bonne ventilation et une surveillance de la teneur en oxygène.

**Matières incompatibles** Contact accidentel avec l'eau. Se dissout dans l'acide fluorhydrique. S'enflamme en présence de fluor. Lorsque chauffé à plus de 200 °C, réagit de façon exothermique avec les produits suivants: chlore, brome, hydrocarbures halogénés, tétrachlorure de carbone, tétrafluorure de carbone et fréon.

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Paramètres de contrôle

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL
Zirconium 7440-67-7	STEL: 10 mg/m <sup>3</sup> STEL: 10 mg/m <sup>3</sup> Zr TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> Zr	TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> Zr (vacated) STEL: 10 mg/m <sup>3</sup> (vacated) STEL: 10 mg/m <sup>3</sup> Zr
Magnésium 7439-95-4	-	-
Chlorure de Magnésium 7786-30-3	-	-

**Contrôles techniques appropriés**

**Mesures d'ingénierie** Éviter la formation de particules non contrôlées.

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

**Protection des yeux/du visage** Quand des particules en suspension dans l'air sont susceptibles d'être présentes, on recommande le port d'un équipement de protection des yeux approprié. Par exemple, des lunettes étanches à ajustement serré, des lunettes de sécurité doublée de mousse qui protègent les yeux contre des particules.

**Protection de la peau et du corps** Des vêtements résistants au feu / ignifuges / retardateurs peuvent être appropriés lors du travail à chaud avec le produit. Porter des gants de protection.

**Protection respiratoire** En cas de formation de particules/fumées/gaz, de dépassement des limites d'exposition ou d'irritation, il faut porter une protection respiratoire approuvée. Des respirateurs à adduction d'air à pression positive peuvent être requis pour des concentrations élevées de contaminants atmosphériques. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en cours.

**Considérations générales sur l'hygiène** Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

**9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

**Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

<b>État physique</b>	Solide	<b>Odeur</b>	Inodore
<b>Aspect</b>	Morceaux	<b>Seuil olfactif</b>	Non applicable
<b>Couleur</b>	Metallic gris ou argent		
<b>Propriété</b>	<b>Valeurs</b>	<b>Remarques • Méthode</b>	
pH	-	Non applicable	
Point de fusion / point de congélation	-		
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	-		
Point d'éclair	-		
Taux d'évaporation	-	Non applicable	
Inflammabilité (solide, gaz)	-	Produit non inflammable sous forme distribuée, inflammable en tant que particules ou morceaux finement divisés résultant de la transformation de ce produit	
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>			
<b>Limite supérieure d'inflammabilité:</b>	-		
<b>Limite inférieure d'inflammabilité</b>	-		
Pression de vapeur	-	Non applicable	
Densité de vapeur	-	Non applicable	
Densité	-		
Solubilité dans l'eau	Insoluble		
Solubilité dans d'autres solvants	-		
Coefficient de partage	-	Non applicable	
Température d'auto-inflammation	-	Non applicable	
Température de décomposition	-	Non applicable	
Viscosité cinématique	-	Non applicable	
Viscosité dynamique	-	Non applicable	
Propriétés explosives	Non applicable		
Propriétés comburantes	Non applicable		

**Autres informations**

Point de ramollissement	-
Masse moléculaire	-
Teneur en COV (%)	Non applicable
Densité	-
Masse volumique apparente	-

**10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

**Réactivité**

Réagit avec l'eau

**Stabilité chimique**

Stable dans des conditions normales.

**Possibilité de réactions dangereuses**

Réagit avec l'eau.

**Polymérisation dangereuse** Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

**Conditions à éviter**

Formation de poussière et accumulation poussière. Contact accidentel avec l'eau. Lorsqu'il est mélangé à de l'eau, de la chaleur, de la vapeur et éventuellement de l'hydrogène et du sulfure d'hydrogène peuvent être générés. Ne mélangez pas le chlorure de magnésium avec de l'eau, sauf dans un endroit bien ventilé, dans des conditions où la chaleur et tout gaz susceptible de se dégager peuvent facilement se dissiper.

**Matières incompatibles**

Contact accidentel avec l'eau. Se dissout dans l'acide fluorhydrique. S'enflamme en présence de fluor. Lorsque chauffé à plus de 200 °C, réagit de façon exothermique avec les produits suivants: chlore, brome, hydrocarbures halogénés, tétrachlorure de carbone, tétrafluorure de carbone et fréon.

**Produits de décomposition dangereux**

Aucun lorsque sec et frais. Le chlorure de magnésium chauffé à plus de 110 °C en présence d'humidité produira des fumées de chlorure d'hydrogène.

**11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES**

**Informations sur les voies d'exposition probables**

**Renseignements sur le produit**

<b>Inhalation</b>	Produit non classé.
<b>Contact avec les yeux</b>	Produit non classé.
<b>Contact avec la peau</b>	Produit non classé.
<b>Ingestion</b>	Produit non classé.

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Zirconium 7440-67-7	> 5000 mg/kg bw	-	>4.3 mg/L
Magnésium 7439-95-4	>2000 mg/kg bw	-	-
Chlorure de Magnésium 7786-30-3	5000 mg/kg bw	>2000 mg/kg bw	-

**Données sur les effets toxicologiques**

**Symptômes** Aucun connu.

**Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**

**Toxicité aiguë** Produit non classé.  
**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Produit non classé.  
**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Produit non classé.  
**Sensibilisation** Produit non classé.  
**Mutagénicité sur les cellules germinales** Produit non classé.  
**Cancérogénicité** Produit non classé.

**Toxicité pour la reproduction** Produit non classé.  
**STOT - exposition unique** Produit non classé.  
**STOT - exposition répétée** Produit non classé.  
**Danger par aspiration** Produit non classé.

**12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES**

**Écotoxicité**

Comme il est expédié, ce produit n'est pas classé pour une toxicité aquatique

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Zirconium 7440-67-7	The 14 d NOEC of zirconium dichloride oxide to Chlorella vulgaris was greater than 102.5 mg of Zr/L.	The 96 h LL50 of zirconium to Danio rerio was greater than 74.03 mg/L.	-	The 48 h EC50 of zirconium dioxide to Daphnia magna was greater than 74.03 mg of Zr/L.
Magnésium 7439-95-4	The 72 h EC50 of magnesium chloride hexahydrate to Desmodemus subspicatus was greater than 12 mg of Mg/L.	The 96 h LC50 of magnesium chloride to Pimephales promelas was 541 mg of Mg/L.	The 3 h EC50 of magnesium chloride hexahydrate for activated sludge was greater than 108 mg of Mg/L.	The 48 h LC50 of magnesium chloride to Ceriodaphnia dubia was 225 mg of Mg/L. The 48 h LC50 of magnesium chloride hexahydrate to Daphnia magna was 322 mg of Mg/L.
Chlorure de Magnésium 7786-30-3	The 72 h EC50 of magnesium chloride to Desmodemus subspicatus was greater than 100 mg of MgCl2/L.	The 96 h LC50 of magnesium chloride to Pimephales promelas was 2119.3 mg of MgCl2/L.	The 3 h EC50 of magnesium chloride for activated sludge was greater than 900 mg of MgCl2/L.	The 48 h LC50 of magnesium chloride hexahydrate to Daphnia magna was 548.4 mg of MgCl2/L.

**Autres effets nocifs**

**13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

**Méthodes de traitement des déchets**

**Élimination des déchets** L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

**Emballage contaminé** L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

Ce produit contient une ou plusieurs substances qui sont inscrites auprès de l'État de la Californie comme un déchet dangereux.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT Non réglementé

## 15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

### Inventaires internationaux

TSCA	Est conforme à (aux)
LIS/LES	Est conforme à (aux)
EINECS/ELINCS	Est conforme à (aux)
ENCS	Est conforme à (aux)
IECSC	Est conforme à (aux)
KECL	Est conforme à (aux)
PICCS	Est conforme à (aux)
AICS	Est conforme à (aux)

### Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

### Règlements fédéraux aux États-Unis

#### SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

#### SARA 311/312 Catégories de dangers

Danger aigu pour la santé	Non
Danger chronique pour la santé	Non
Risque d'incendie	Non
Risque de décompression soudaine	Non
Danger de réaction	Non

#### CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

#### CERCLA

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

### États-Unis - Réglementations des États

#### Proposition 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65

**Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis**

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Zirconium 7440-67-7	X	X	X
Magnésium 7439-95-4	X	X	X

**Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine**

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA Non applicable

**16. AUTRES INFORMATIONS**

<u>NFPA</u>	Risques pour la santé 0	Inflammabilité 0	Instabilité 1	Propriétés physiques et chimiques -
<u>HMIS</u>	Risques pour la santé 1	Inflammabilité 0	Dangers physiques 1	Protection individuelle X

Date d'émission 01-sept.-2020

Date de révision 06-août-2021

Note de révision

Sections de la FS mises à jour: 1, 3, 7, 15, 16

**Note :**

Les renseignements contenus dans cette fiche signalétique sont corrects à notre connaissance, sur la base de nos connaissances à la date de sa publication. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

**Fin de la fiche signalétique**